

On m'a fait connaître les détails d'une petite scène si plaisante que je la croi-  
digne de figurer dans les colonnes du *Fantasque*. Peut-être pourra-t-elle récréer  
un moment vos lecteurs. Ne possédant pas les talens d'un écrivain de journaux,  
ni l'usage des expressions capables de rendre agréable ce que j'écris, je me con-  
tente de vous raconter les faits dont je sais l'exactitude.

Vous avez vu sans doute, dans le *Canadien* de Mercredi dernier, une plaisante  
anecdote sous le titre : *A bon chat bon rat*, et dans laquelle la probité d'un ton-  
nelier est en défaut : *chose très-rare*, vous le savez, parmi un corps d'artisans,  
dont les visages sont toujours si roses et l'humeur si joyeuse. Cette anecdote  
pouvait faire rire tout autre qu'un tonnelier, comme vous allez le voir.

A la lecture de cette pièce MM. les tonneliers de Québec furent comme frap-  
pés de la foudre : un bain d'eau froide en janvier ne les aurait pas plus saisis,  
ils lurent et relurent le morceau calomniateur, et tous la rage au cœur s'assem-  
blèrent et résolurent, après des discours à plein tonneaux, de députer cinq des  
leurs, demandant explication à l'Editeur du journal de sa conduite infâme et flétris-  
sante.

Lorsque la légation entra au bureau, l'anglais qui marchait à la tête s'avança la  
feuille à la main, en répétant ces mots qu'il avait appris par cœur sans doute :  
*A bon chat bon rat*. Il demanda en anglais au chef de l'établissement l'explica-  
tion de cet article infâme où l'on jouait sur leur probité qui n'est pas douteuse.

Les quatre autres délégués se tenaient près de lui, l'air décidé et menaçant.  
Déjà je croyais à la destruction de l'imprimerie du *Canadien*, du moins à un com-  
bat assez chaud entre nos tonneliers et les typographes qui prendraient fait et cause  
pour le journal. Après l'explication demandée par l'anglais, les autres se mirent  
à parler à leur tour, et l'un d'eux, un Canadien, lança des mots anglais assez  
menaçants, les trois autres s'en mêlèrent aussi, puis l'anglais se mit à parler fran-  
çais. L'affaire était chaude comme on dit. Tous s'arrêtèrent à la fois, épuisés  
par cet effort extraordinaire de paroles lancées au milieu de la plus grande colè-  
re. Le propriétaire et l'Editeur du journal s'adressant alors aux tonneliers, leur  
firent remarquer que cette anecdote qui les avait tant exaspérés, irrités, boulever-  
sés, était extraite d'un journal français qu'ils leurs montrèrent, en les assurant  
qu'ils ne l'avaient appliquée à personne. Les cinq délégués avaient rempli leur  
noble mission, et, pleinement satisfaits de l'explication à eux donnée, ils regret-  
tèrent d'avoir été si prompts à se faire soupçonner de petites ruses semblables à  
celles d'un tonnelier français, et sortirent du bureau, l'anglais en tête qui maudis-  
sait en bon français : *c'est vous parlé for nothing*.

Gare à vous, Mr. le Fantasque, s'il vous plaît, attaquer MM. les tonneliers de  
Québec ; (qui sont tous d'honnêtes gens je vous assure) vous verriez votre feuille  
déchirée, flétrie et vos caractères dans le St. Laurent, si vous ne périssez vous-  
même enfoncé dans une tonne vide de vin, ou haché sous les coups de dalloir. Les  
tonneliers sont des hommes qui comprennent surtout ce qu'il lisent et qui ont pris  
pour devise, à l'instar de l'Ecossois : *Nemo nos impune læcessit* en fait de tonnes  
vidées ou remplies.

Que Dieu vous préserve de leur colère.